



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Organisation de la soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Troisième rapport du Bureau

1. À sa 3^e séance, le 2 novembre 2007, le Bureau a examiné une requête adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président de la Commission de consolidation de la paix (A/62/493) et a décidé de recommander à l'Assemblée générale de renvoyer le point 10 de l'ordre du jour de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, intitulé « Rapport de la Commission de consolidation de la paix », devant la Cinquième Commission à seule fin d'examiner le financement des missions de la Commission de consolidation de la paix.

2. À la même séance, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale qu'à la soixante-deuxième session, le point 65 de l'ordre du jour (Rapport du Conseil des droits de l'homme) soit renvoyé devant la Troisième Commission.

